



SECTEUR PLACE

DÉCLARATION D'ENGAGEMENT ILOT C1C2B

Article 1 – IDENTITE DU CONTRACTANT

Je soussigné,

M, Mme _____

- Agissant en tant que mandataire du groupement solidaire composé des entrepreneurs suivants, *Indiquer le nom, l'adresse, l'adresse électronique, le numéro de téléphone et numéro INSEE de chaque entreprise membre du groupement :*

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs du cahier des charges, des prescriptions urbaines, architecturales et environnementales du projet, de la fiche de lot, et de la charte de la construction et de la ville durable de la Ville de Malakoff, j'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement à acquérir les charges foncières des îlots C1C2B et à y réaliser un programme conformément aux documents et prescriptions sus indiqués.

Article 2 – OFFRE DE PRIX D'ACHAT DES CHARGES FONCIERES

La présente offre est établie sur l'application d'un prix unitaire au nombre de m² de surface de plancher (SDP). La SDP est celle définie à l'article R111-22 du code de l'urbanisme dans sa version en vigueur à la date de lancement de la consultation.

Le nombre de places de parking est déterminé en fonction des obligations prévues par le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) et la fiche de lots.

Les prix sont indexés à la date de la signature de l'acte authentique définitif en fonction du dernier indice INSEE du coût de la construction publié (I) suivant la formule $P = P_0 \times \frac{I}{I_0}$

I° = valeur du dernier indice INSEE du coût de la construction connu à Do
 P° = prix proposé à la remise de l'offre
 I = valeur du dernier indice INSEE du coût de la construction publié à la date de la signature de l'acte définitif.
 Do = date de la remise des offres
 P = prix

Dans le cas d'augmentation de surfaces de plancher, la charge foncière reviendra à la Commune. Dans le cas inverse, la charge foncière reste la même.

Le prix proposé ne pourra faire l'objet d'aucune réfaction en raison de la nature des sols ou du sous-sol.

Offre d'acquisition des droits à construire des lots C1C2B :

Prix unitaire au m² SDP :

Nombre de m² SDP :

Montant total HT :

TVA :

Montant total TTC prix d'acquisition des logements + commerces : €

Soit (montant en lettres) :

Article 3 – COMPOSITION DE L'EQUIPE

- Le candidat s'engage à confier l'élaboration du projet à une équipe composée ainsi qu'il est précisé ci-après :

-

-

-

-

-

-

-

-

Article 4 – DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

L'offre ainsi présentée ne lie toutefois le candidat que si son acceptation lui est notifiée dans le délai de **180** (cent quatre-vingt) **jours** à partir de la fin de la consultation.